

**Conseil d'établissement
Procès-verbal de la
séance ordinaire du
8 juin 2021 à 18 h
Vidéoconférence ZOOM**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h10 par Julien Le Maux.

1.1 Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Membres du CÉ	Membres invités
<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catherine Bélanger (parent) ▪ Julie Benoît (responsable du service de garde) ▪ Julie Bonenfant (parent) ▪ Marjolaine Cloutier-Proulx (enseignante) ▪ Joëlle Gauthier (orthopédagogue) ▪ Yanouchka Labrousse (parent) ▪ Isabelle Lemaire (enseignante) ▪ Julien Le Maux (parent) ▪ Karine Lussier (enseignante) ▪ Abdali Korchal (parent) ▪ Luke Martin (membre de la communauté, Maison de l'amitié) <p>Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Geneviève-Galadriel Bélisle (responsable OPP - substitut) ▪ Ben Hassel (membre de la communauté, Milton Park) ▪ Camille Lavoie (substitut) 	<p>Présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nathalie Brunet (directrice) ▪ Alexis Kronström Richard (directeur adjoint jusqu'à l'été 2021) ▪ Marie-Ève Roger (directrice adjointe à partir de l'été 2021)

1.2 Secrétariat

Yanouchka Labrousse est désignée secrétaire pour cette séance.

2. Question du public

Il n'y a pas de questions du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre de jour est proposée par Julie Bonenfant et est secondée par Catherine Bélanger.

4. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2021 est proposée par Yanouchka Labrousse et est secondée par Julie Bonenfant.

5. Accueil de la nouvelle directrice adjointe par les membres du CE

Marie-Ève Roger, psycho éducatrice de formation occupe présentement un poste à la direction adjointe de l'école Face. Elle a accepté le poste de directrice adjointe à notre établissement pour la prochaine année scolaire. Les membres du CE se présentent à tour de rôle. Mme Roger partage nos valeurs de collaboration et partenariat et est accueillie avec enthousiasme. C'est avec plaisir qu'elle anticipe d'œuvrer au sein d'une école de quartier bien implantée dans la communauté.

Ultérieurement en cours de réunion, Alexis Kronström Richard qui occupe actuellement le poste de directeur adjoint se joint à notre assemblée. Il quittera ses fonctions à la fin de l'année scolaire en cours (2020-2021) et se dirigera vers un poste de directeur adjoint à l'école Face. Julien Le Maux le remercie chaleureusement au nom des membres de CE pour la qualité de son implication. Sa contribution au bon fonctionnement de l'établissement et sa présence dynamique auprès de nos enfants sont saluées par tous. Plusieurs témoignages d'enfants sont rapportés et démontrent bien comme il a su contribuer à maintenir une ambiance favorable à leur épanouissement en cette année pandémique. Alexis nomme le support apporté par le style de direction de Nathalie Brunet et félicite l'équipe professorale ainsi que Julie Benoît de leur travail.

6. Mot des membres de la communauté

Luke Martin - membre de la communauté, Maison de l'amitié

Luke Martin informe le conseil des projets en cours de la Maison de l'amitié.

La rue piétonne qui prendra place durant l'été sur l'avenue Duluth, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert comportera des placettes de repos, une revitalisation du parc au coin Laval, des animations pour les enfants. Le budget alloué dépasse les 200 000 \$. La Cabane de l'amitié sera prête à reprendre ses activités de réception de dons et d'échange les mardis. Un marché se tiendra au Carré Saint-Louis les mardi de 15h-19h.

En partenariat avec la Maison de l'amitié le conseil prévoit relancer la Fête des voisins/vente de garage en septembre 2021, si les mesures sanitaires le permettent. Cet événement rassembleur et festif permettra aux nouveaux parents de 2020 (ayant vécu la rentrée en contexte pandémique) et ceux de 2021 de réseauter.

Le point cour d'école est devancé. À l'heure actuelle de la poussière de roche a été répandue aux pieds des arbres (quadrant Sud-Ouest de la cour) afin d'adresser le problème de boue vécu dans deux polygones non asphaltés ainsi qu'à l'emplacement des barres pour les ballons poires et dans le parterre qui longe la clôture du côté nord de la cour. Il s'agit d'une mesure temporaire.

Afin d'offrir des solutions plus pérennes au problème tout en préservant la santé des arbres qui sont la seule verdure présente dans notre cour d'école, Luke Martin nous expose 3 scénarios. Une des options qui envisageait des grillages protecteurs autour des arbres s'est révélée trop dispendieuse.

Le scénario le mieux arrimé à nos besoins propose une terrasse de bois traité sur un des deux polygones actuellement non asphaltés (prix estimé : environ 5000 \$ en matériel et 2000 \$ en main-d'œuvre). Ce polygone pour lequel est proposée la terrasse est celui qui abrite les arbres à protéger : un espace de dégagement est donc prévu autour des arbres. Plusieurs membres du CE démontrent un intérêt à ce que ce dégagement autour des arbres soit agrémenté d'un banc où pourraient s'asseoir les élèves. Le modèle proposé est celui qui est présent au Parc Bullion au coin des Pins et de Bullion.

Le plan préliminaire propose également 2 tables à pique-nique résistantes (environ 1000 \$ chacune) résistantes disposées sur les 2 polygones actuellement non asphaltés. Le plus petit des polygones non asphaltés ne contient pas d'arbre. Néanmoins, l'idée d'y conserver de la poussière de roche n'est pas retenue par le conseil. Marjolaine Cloutier-Proulx se fait la porte-parole d'une éducatrice spécialisée de notre établissement qui notait que la poussière de roche entraînait des conflits et d'enjeux de sécurité notamment pour les tout petit. Le revêtement de cette surface reste donc à déterminer : du faux gazon est proposé par des membres du conseil ou encore un terrassement semblable à celui qui est proposé pour le plus grand des polygones.

Luke Martin propose des options pour le verdissement de la cour d'école. Bien que la perspective d'entretenir des fleurs ou des plantes dans cet espace séduit plusieurs parents, il est soulevé par Marjolaine Cloutier-Proulx que les essais précédents ayant impliqué des pots de fleurs se sont soldés par des échecs. Luke Martin a également exploré des options de végétaux couvre-sol très résistants au piétinement pour certaines zones susceptibles d'être verdies.

Julie Bonenfant s'informe de la stratégie qui pourrait être adoptée pour que cette fois-ci le projet de terrassement résiste à l'utilisation intensive auquel il sera soumis. Nathalie Brunet nomme que la pérennité passe par l'entretien et par l'engagement d'un partenaire qui aide au suivi essentiel. Le partenariat pour ce projet avec notre membre communautaire de la Maison de l'amitié nous semble donc être porteur de succès et de pérennité.

Il est prévu que notre partenaire communautaire, la Maison de l'amitié engage la main-d'œuvre nécessaire à la mise en place du projet. Afin d'en assurer l'entretien, des bénévoles de travaux compensatoires seront impliqués. Un scellant sera notamment à appliquer sur le bois traité tous les 2 ans. Julien Le Maux confirme que le CE désire que les travaux soient effectués dès cet été. Cette perspective convient également à la direction de l'établissement. Cet échéancier est réaliste selon Luke Martin.

La proposition qui est retenue et dont la réalisation est prévue à l'été 2021 est donc la suivante : **une plate-forme (terrasse) en bois traitée dans un des polygones non asphaltés et peut-être même sur les 2 polygones. Le dégagement entourant les arbres serait porteur de bancs. La poussière de roche sera remplacée par d'autres solutions mieux adaptées. 2 tables à pique-nique seront disposées sur les polygones.**

Ce projet réalisable à court terme est prometteur pour améliorer le quotidien de nos enfants et des professeurs et éducateurs qui les encadrent. Par ailleurs à moyen terme, des améliorations pourraient être faites à notre cour d'école. Il s'agit ici d'un sujet régulièrement abordé au conseil. Yanouchka Labrousse questionne les prérequis pour effectuer un projet de transformation en

profondeur semblable à celui de l'École Arc-en-ciel. Nathalie Brunet expose les possibilités offertes par des programmes tels Embellissement des cours d'école notamment en termes de financement partagé. Il est à noter que l'école Arc-en-ciel a déposé le projet il y a 2-3 ans et qu'il verra son exécution cet été.

Par contre, certains projets pourraient être réalisables notamment pour augmenter la possibilité d'exercer des activités sportives diverses sur la cour d'école. Par exemple, le retour de paniers de basket-ball qui reçoit un accueil favorable au CE et dont l'exécution est prévue sous peu (installation CSSDM). Il avait été enlevé par la compagnie qui travaillait dans le gymnase et n'a jamais été réinstallé. Également, nous nommons le marquage du sol pour effectuer des circuits qui avait déjà été envisagé, mais mis en suspend en raison d'éventuels travaux de décontamination des sols. Nathalie Brunet confirme que le projet pourrait être repris, car il n'y a aucune prévision pour des travaux d'envergure. Le sujet du faux gazon offrant une aire de jeu confortable (entre les buts de soccer ?) est effleuré.

Yanouchka Labrousse demande si un sous-comité de parents bénévoles pourrait s'adjoindre à des enseignant.e.s et éducatrices ainsi qu'au partenaire communautaire (Maison de l'amitié) afin d'effectuer une planification stratégique d'actions pour la potentialisation de la cour d'école dans l'optique d'un terrain multi-sport accessible. En effet, il s'agit d'une perspective intéressante qui pourra être examinée lors des rencontres du CE à l'automne. Yanouchka désire être informée des possibilités.

7. Travaux du conseil

7.1 Sorties éducatives :

Aucune nouvelle demande.

La soirée proposée par Marjolaine Cloutier-Proulx aura bien lieu le 14 juin prochain, après les heures de cours, soit entre 17h00 et 20h45.

Julien Le Maux questionne au sujet de la reprise des sorties éducatives en général. Celles-ci ont repris très progressivement et il est prévisible qu'elles retrouveront un rythme graduellement normal au cours l'année scolaire prochaine, selon l'évolution du contexte pandémique.

7.2 Prévention de la violence

La direction a soumis la candidature de notre école pour obtenir un accès gratuit à la plateforme *Moozoom* offrant ensemble d'outils numériques qui supportent le travail sur les habiletés sociales.

7.3 Projet éducatif

Aucune information nouvelle n'est présentée.

Les activités entourant le projet éducatif reprendront de façon pro-active dès l'an prochain suite à cette année atypique. Cette année a été marquée par la réactivité nécessaire pour faire face

aux imprévus liés à la situation sanitaire. Il est nommé que l'année prochaine les chantiers municipaux encerclant l'école amèneront de nouveaux enjeux.

7.4 Service de garde

Julie Benoît présente pour adoption le règlement du service de garde pour l'année 2021-2022. L'unique modification par rapport au règlement 2020-2021 touche la tarification régulière (élève ayant un statut de fréquentation régulière de 3 blocs par jour). Cette modification représente une augmentation de 5 sous par journée par élève.

Julie Bonenfant propose la reconduction du règlement du service de garde (version pour l'année 2020-21) avec cette modification pour 2021-2022. Yanouchka Labrousse seconde la proposition.

Pour ce qui est des sorties dans le cadre du service de garde, Julie Benoît attend les consignes sanitaires afin d'entamer des démarches de planification.

7.5 OPP

Geneviève-Galadriel Bélisle est absente donc nous ne disposons pas d'information nouvelle.

7.6 Budget pro-forma

Cf pièce jointe

Le budget pro-forma 2021-2022 est présenté par Nathalie Brunet et commenté par les membres du Conseil.

Julien Le Maux remarque que le nombre de professeurs passe de 46 à 40. Ceci est lié en grande partie au retrait de classes TSA.

Les principales différences notées au budget sont liées à la disparation des classes TSA et à l'implantation de la maternelle 4 ans, sous sa forme définitive.

Les mesures alimentaires, point élaboré à la dernière réunion du conseil, seront à partir de la prochaine année scolaire enlignée avec le programme ministériel qui prévoit des interventions plus larges auprès des enfants ayant des besoins. Ceci se reflète dans le budget 21-22.

Julie Bonenfant propose l'approbation du budget 2021-2022. Catherine Bélanger seconde.

7.7 Liste des effets scolaires

La liste de pour les années multi-niveaux 3-4 n'est pas encore disponible

Nathalie Brunet présente celle de DGA-TA.

Marjolaine Cloutier-Proulx présente la liste pour les classes combinées inter cycle 4-5

Yanouchka Labrousse s'informe de sur les prérequis pour l'abonnement BANQ. Ce dernier est gratuit et très utilisé par les élèves deuxième cycle.

Karine Lussier propose l'adoption des 2 listes en bloc. Julie Bonenfant seconde.

7.8 Préparation de l'assemblée de parents

Ce point n'a pas été discuté

8. Affaires nouvelles

8.1 Nouvelles de l'école :

Les mesures sanitaires évoluent rapidement. Hier soir il a été annoncé que le masque n'était plus requis en classe, mais requis ailleurs.

Nathalie Brunet reste à l'affût des assouplissements en vue de permettre aux finissants en 6^{me} année d'avoir l'expérience la plus normale possible.

Les grèves compliquent la mise en place des célébrations de fin d'année et leur planification.

Le 18 juin, un événement festif pour les élèves avec de la crème glacée est prévu.

Les possibilités de sorties au parc incluant des parents pour célébrer la fin de l'année scolaire ne peuvent pas encore être prévues en raison des restrictions concernant les rassemblements extérieurs. L'établissement ne pourra évidemment pas exercer de contrôle sur les rassemblements parallèles potentiellement prévus par des parents.

Les efforts des professeurs et du personnel de l'école sont reconnus par le Conseil en cette période où il est difficile de satisfaire les attentes des élèves et de leurs parents tout en respectant les recommandations en mouvance.

8.2 Varia

Aucun sujet n'est discuté ici.

9. Suivis au procès-verbal

9.1 Suivi citoyenneté numérique :

Le conseil adresse des remerciements et des félicitations à Karine Lussier pour l'organisation de cette excellente conférence qui a eu lieu par webdiffusion le 26 mai dernier. Le présentateur était à la fois compétent et bon vulgarisateur. 35 personnes au moins y ont assisté, certains en famille ! Les enfants présents ont participé bien plus que ce qui était attendu, posant de multiples questions pertinentes. Les documents et l'enregistrement seront rendus disponibles.

9.2 Campagne de financement

Julien Le Maux nous informe que la campagne de vente d'huiles est terminée et a récolté des bénéfices d'environ 3500 \$. Ces fonds iront au financement du projet de classes flexibles. Ceci représente un très bon fonctionnement. Pour l'année prochaine, nous prévoyons déjà la reprise de la campagne de financement Equiterre. Nous reparlerons à l'automne 2021 de la destination des fonds.

Le conseil remercie Julien Le Maux pour son dynamisme et de son implication exemplaire. Nous constatons que malgré les contraintes liées à la pandémie il a été possible de mener à terme des projets.

9.3 Projet classe flexible

Tout le matériel pour le projet de classe flexible est arrivé. Le premier volet du projet a donc été lancé.

Les professeurs sont venus chercher rapidement leur matériel. Nous rappelons que 16 classes y participent ce qui représente le trois quarts des enseignants !

Leurs retours portant sur leur appréciation du matériel sont limités par la baisse des contacts entre les professeurs, mais sont positifs. Isabelle Lemaire va tester et réajuster les besoins de matériel.

Le conseil adresse ses remerciements à Isabelle Lemaire et ses félicitations pour la réalisation de ce projet à la fois novateur et concret.

9.4 Cour d'école suivi

Ce point a été couvert au point 6 (Mot des membres de la communauté)

Le projet de plate-forme (terrasse en bois traité) autour des arbres a été approuvé.

L'exécution est prévue pour cet été (2021) en partenariat avec la Maison de l'amitié pour le recrutement de la main-d'œuvre et pour l'entretien dans le but d'optimiser la pérennité de l'installation.

10. Points au Pied-de-la-Montagne annexe

Aucune information n'est fournie.

11. Correspondance

Aucune correspondance à rapporter.

12. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Catherine Bélanger nous informe que 2 réunions ont été tenues depuis notre dernière rencontre du CE. Il y a eu quelques revirements dans la décision de soumettre de nouveaux candidats pour remplacer les membres du CA qui avaient démissionné en bloc. Finalement les 3 membres démissionnaires qui avaient accepté de reprendre leurs postes ont démissionné à nouveau hier.

Les mesures d'aide alimentaire ont été présentées. Elles ont été approuvées avec certaines annotations pour éviter la stigmatisation des élèves ayant des besoins. Ex : examiner la possibilité de distribution par le même traiteur que celui qui dessert les autres élèves. Il y a eu une remise en question des calculs de l'indice de défavorisation par certains parents.

Le conseil remercie Catherine Bélanger pour sa représentation assidue au comité de parents. Il est proposé et accepté à l'unanimité que la personne déléguée au comité de parents soit exemptée des rédactions de procès-verbaux pour le conseil d'établissement.

13. Levée de la séance

La réunion est levée à 20h38 par Julien Le Maux.

Président du conseil d'établissement

